

L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales - N°122 - Mars 2024

PROJET VOIRIE PÔLE GARE ET PÔLE ENFANCE



ATELIERS PARTICIPATIFS - RENNES MÉTROPOLÉ

Pôle enfance

16 mars 2024

8 juin 2024

9h à 12h

Salle du conseil

Pôle Gare

23 mars 2024

15 juin 2024

9h à 12h

Salle du conseil



Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

Page 3

Vie municipale

Page 5

Urbanisme

Page 6

Enfance et jeunesse

Page 8

Cadre de vie

Page 10

Vie sociale

Page 10

Vie économique

Page 11

Culture/Évènementiel

Page 12

Vie associative

Page 13

L'info en +

SUIVEZ-NOUS SUR :



Facebook :
[@Ville de Saint-Armel](https://www.facebook.com/Ville.de.Saint-Armel)



Instagram :
[@saintarmel35](https://www.instagram.com/saintarmel35)

Prochain numéro :

Mai 2024

Date limite du dépôt des articles :

5 avril 2024

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Réalisation : Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37

- **Cabinet infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien 06 37 32 11 34

- **Kiné-Ostéopathe** : Alan Saldana et Camille Bertin - 02 99 04 43 63

- **Kiné** : Romain Aujeac - 02 99 04 43 63

- **Ostéopathes** : William Besnard et Paul Guegan - 07 89 22 64 88

- **Cabinet paramédical** : 11 place de l'Eglise

• Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute)
06 78 66 03 22

- **Orthophoniste** : Laure Chanu, 06 16 43 19 65

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschaux** : 02 99 62 77 60

- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel

Contact : 06.82.72.21.37

- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86

- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h
02 99 62 93 87

- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88

- **Espace jeunes** : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h-
02 99 62 93 84

- **Accueil des P'tits pré ados** : mercredis de 9h à 12h

- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30
02 99 62 81 45 / 06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18

- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable

- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06

- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15

- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45

- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20

- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13

- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71

- **S.O.S. Femmes battues** : 3919

- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21

- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07

- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119

- **Sida info service** : 0 800 84 08 00

- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles** (CIDFF 35) : 02 99 30 80 89

- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / **G.D.F.** : 0 810 433 035

- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00



Mesdames, Messieurs,

Vous l'aurez sans doute remarqué avant que nous ne l'annoncions officiellement, il y a du nouveau sur Saint-Armel !

Le terrain multisports est opérationnel depuis lundi 19 février. Pas encore finalisé, les peintures seront appliquées aux beaux jours, mais déjà utilisable et utilisé par nos enfants. Filles, garçons, jeunes ou moins jeunes, vous êtes tous les bienvenus sur ce nouvel espace. Convivialité, partage, ouverture sont de rigueur. Intégrer les plus timides dans la partie en cours, les joueurs qui osent plus ou moins manifester leur envie de rejoindre les équipes en place. Accepter la rotation des sports et des équipes pour que chacun y trouve son compte. Une charte de bon usage du lieu sera écrite, et elle nécessitera la vigilance de chacun et des échanges avec vos enfants. Aussi nous comptons sur vous, adultes, parents pour veiller dès à présent à faire de ce lieu un espace d'intégration et de respect !

Les jeux côté rue du Val sont également en cours d'installation. Le drainage du terrain et le remplissage par des copeaux nécessitent encore un peu de temps avant leur ouverture. Encore un peu de patience...

Les beaux jours arrivent et vous avez la tondeuse qui vous démange ? Attendez encore un peu ! La nouvelle stratégie métropolitaine de gestion des déchets verts est aussi l'occasion de se re-interroger sur nos pratiques de tonte au jardin. Retarder la première tonte et espacer les suivantes favorisera une pelouse verte et dense et moins de bruit de moteur pour vos voisins. Le mulching vous évitera également de gérer les déchets de tonte. Plus d'informations et de bons tuyaux dans notre Écho. Dans tous les cas, garder ses déchets de tonte chez soi est la nouvelle règle qui s'impose à tous.

Bon printemps à tous !



NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT À TOUS

DÉCORATIONS DE NOËL

La Mairie a mis en place un groupe de travail "Décoration de Noël" et invite ceux qui le souhaitent, dans la limite des places disponibles, à le rejoindre.

Il s'agit de travailler ensemble sur les décorations de Noël qui orneront différents lieux de la commune en fin d'année.

→ Pour vous inscrire : 02 99 62 71 58
→ ou accueil.mairie@saint-armel-35.fr

ATELIERS PARTICIPATIFS PÔLES GARE ET ENFANCE

Pôle Gare : ouvert à tous les habitants, riverains et commerçants.

Travail sur : entrée du bourg, sécurisation du passage à niveau, requalification de la rue de Rennes, rue de la Mairie et rue du Gros Chêne.

Ateliers : 23 mars et 15 juin de 9h à 12h.

Pôle enfance : ouvert aux riverains du chemin de la Ry, parents d'élèves et enseignants.

Travail sur : le parvis et les abords du futur pôle enfance.

Ateliers : 16 mars et 8 juin de 9h à 12h.

Sur inscription au 06 83 74 33 65 ou par mail : projets@saint-armel-35.fr



CÉRÉMONIE

VŒUX DE MADAME LA MAIRE AUX ARMÉLIENS



Les vœux de Madame la Maire et de son conseil municipal sont le premier temps fort de l'année et de nombreux(ses) arméliens(nes) étaient une nouvelle fois présent(e)s le 19 janvier dernier.

Durant ces vœux, nous avons pu écouter les discours de Mme Madiot et de son équipe qui ont mis en évidence les actions réalisées lors de l'année 2023 et les projets pour 2024.

L'élue a assuré aux associations le soutien de la municipalité pour les manifestations locales et a remercié tous les bénévoles et les agents municipaux pour leur implication.

Après le quizz, grâce auquel les habitants ont pu tester leurs connaissances sur la ville, la soirée s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

ACCUEIL D'UN NOUVEL AGENT

Nous vous présentons Alexandre Ménage arrivé en poste à la Mairie de Saint-Armel le 2 janvier dernier.

Fort de sa belle expérience dans le domaine de l'animation, Alexandre est ainsi le nouveau directeur de l'accueil de loisirs.

Il est également animateur sur le temps du midi à l'école, référent du projet passerelle, ce qui va permettre la reprise du "goûter des p'tits pré-ados", le vendredi après-midi, pour les CM1 et CM2, à l'issue de leur journée de classe et référent du Projet Éducatif De Territoire (Pedt).



FORMATIONS

En mars dernier, Rennes Métropole a validé le programme d'actions "Réduire nos déchets", qui vise à baisser de 12% les déchets ménagers et assimilés et à augmenter la part du recyclage à hauteur de 60%. Dans cette dynamique, une douzaine de participants, regroupant agents de tous services, élus et enseignants, ont pu bénéficier, le 22 février dernier, d'une intervention de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets par Sébastien Gaultier, médiateur déchets de Rennes Métropole.

Cette formation théorique s'est déjà concrétisée par la mise en place de composteurs au sein des différents bâtiments communaux qui sont venus s'ajouter aux poubelles de tri déjà en place depuis plusieurs années. Merci à tous les participants pour leur présence et pour leur future mise en application de tous ces apprentissages !



Contact :

→ clsh@saint-armel-35.fr (accueil de loisirs et passerelle)

→ education@saint-armel-35.fr (PEDT).



NOUVEAU

OUVERTURE AU PUBLIC DU TERRAIN MULTISPORTS

Le terrain multisports est ouvert au public en accès libre depuis la mi-février suite au passage de la commission de sécurité.

Les travaux de peinture au sol pour le tracé des lignes des différents terrains de foot, volley, handball et tennis seront réalisés au printemps avant une inauguration officielle.

Ce city stade est intergénérationnel et ouvert à tous : les enfants et les adultes avec un public particulièrement visé, les ados qui jusqu'à



présent, n'avaient pas d'équipement sportif dédié.

En effet, cette construction est l'établissement d'un nouveau lieu de vie principalement destiné à notre jeunesse.

N'hésitez pas, petits et grands, à venir vous amuser ensemble. Pensez à emmener votre ballon !

La municipalité reviendra vers vous pour vous communiquer les dates des travaux et attendant faites bon usage du terrain.

TOURNOI INTERCOMMUNAL

COMM'UN DÉFI

Cette année, ce seront les Jeux Olympiques à Paris ! En clin d'œil, et dans le cadre de Terre de Jeux, les communes de Bourgbarré, Saint-Armel et Nouvoitou se lancent dans un challenge sportif et culturel lors d'un tournoi intercommunal, pendant trois samedis de 13h30 à 18h.

- **Samedi 16 mars à Nouvoitou** (salle des sports et salle du bocage) : badminton, babyfoot et quizz de culture générale

- **Samedi 25 mai à Saint-Armel** (Espace Arzhel) : concours de pétanque, de palets, de mölkky et de pétanque triangulaire, football pour les enfants, quizz culturel organisé par le club canin de Saint-Armel, Kazanou, APE...

Samedi 29 juin à Bourgbarré : finale lors de la fête de l'étang,



avec la remise de la coupe. Toutes les associations sont les bienvenues pour participer à l'organisation, sur le même principe que les "Olympiades 2023".

Les équipes comprennent de 6 à 10 personnes, de tout âge. Chaque équipe défend les couleurs de sa ville et gagne des points, pour faire briller sa commune. La ville remportant le plus de points sera vainqueur... Ferez-vous pencher la balance pour Saint-Armel ?

+ D'INFOS

Gratuit et ouvert à tous :

Inscription sur place (stand accueil). Venez nombreux, entre amis ou en famille, seul(e) ou à plusieurs ! Les équipes seront constituées sur place.

JUSTICE

La conciliation de justice est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne en dehors de tout procès long et coûteux : troubles de voisinage ou de l'habitation, difficultés avec un professionnel, relation employeur-salarié, contentieux en matière commerciale ou encore droit de la consommation.

La procédure est simple, rapide et entièrement gratuite.

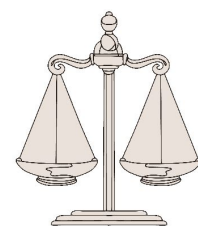
Nommé par le Président de la Cour d'Appel de Rennes, le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. Il est saisi par le Tribunal Judiciaire ou directement à l'initiative de l'une des parties.

Il est un interlocuteur impartial à la recherche d'un compromis.

Monsieur Jacques Vinçot, ancien délégué du Procureur de la République de Rennes, est le conciliateur sur notre commune. Son intervention ne nécessite aucune formalité particulière si ce n'est un simple rendez-vous.

Il tient sa permanence le 4^{ème} mardi de chaque mois à la Mairie de Noyal-Châtillon sur Seiche.

→ **Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 99 05 20 00.**



PREMIÈRE PARTIE DE LA ZAC DES BOSCHAUX RÉTROCÉDÉE À LA COMMUNE

La première phase de la ZAC avait été confiée à l'opérateur SADIV jusqu'à la fin de son traité de concession en 2017. Elle est gérée par la commune depuis cette date. Depuis le début de notre mandat, nous avons travaillé de concert avec les services de la métropole à la rétrocession des équipements publics (voirie et ses dépendances, parkings, assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, distribution de l'eau potable), la gestion des espaces verts restant de compétence communale. Cette rétrocession a abouti en ce début d'année.

Sur le reste de la ZAC, dont l'aménagement a été confié à la société Viabilis, une procédure analogue a été engagée et se déroulera dans le temps au fur et à mesure de l'avancement des différentes tranches. Dans le centre bourg, un des projets phare de la ZAC concerne la résidence Obély, mené par la SA HLM Les Foyers. Nous pouvons constater le démarrage de cette opération lancée en 2018 et dont le permis de construire a été délivré le 19 septembre 2021. La livraison des appartements est envisagée début 2026.



Les personnes intéressées par un logement peuvent s'adresser directement à la SA HLM Les Foyers ou au service social de la Mairie qui fera suivre les demandes.

LES AUTRES PROJETS COMMENCENT À VOIR LE JOUR

Autre réalisation attendue par les habitants de Saint-Armel : la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments au nord de l'Église. Là aussi, les réflexions avancent et sont proches d'aboutir. Ce point sera davantage détaillé dans une prochaine édition de l'Écho. Encore un point attendu par les habitants : les anciens garages

rue Noël du Fail. Le permis de démolir a été délivré le 19 janvier dernier. Leur démolition commencera prochainement. Sur ce terrain, la société Viabilis Promotion envisage de réaliser un collectif d'une vingtaine de logements en accession libre. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.



REQUALIFICATION DE VOIRIE AUTOUR DU PÔLE GARE ET DU PÔLE ENFANCE

Ce projet piloté par la Métropole est entré dans sa phase active. En effet, les études confiées au groupement composé des bureaux d'études ABEIL, TOPIO et DM EAU ont démarré en février.

Le planning est le suivant :

- études préliminaires février/mars
- études d'avant-projet : avril à juin
- études projet juillet à octobre avec présentation aux habitants en septembre
- consultation d'entreprises et marchés : novembre à février
- début des travaux à partir du printemps 2025

Rappelons que cette étude porte sur deux secteurs

Secteur A : les abords et la desserte du pôle enfance

Secteur B : la gare, le passage à niveau et les voies adjacentes

Deux séries d'ateliers participatifs ouverts aux riverains, parents d'élèves, enseignants d'une part et riverains, commerçants, habitants d'autre part, seront menées selon les modalités suivantes :

- un premier atelier où il s'agira de définir les objectifs assignés
- un second atelier où il s'agira d'échanger sur les aménagements

proposés par l'équipe de conception.

Les thématiques abordées concerneront la circulation, l'espace public, le stationnement...

Ils se dérouleront **les samedis matins 16 mars et 8 juin de 9h à 12h pour le secteur A et les samedis matins 23 mars et 15 juin de 9h à 12h pour le secteur B. Inscriptions au 06 83 74 33 65**

ou projets@saint-armel-35.fr



ÉCOLE LES BOSCHAUX

DU RUGBY EN PASSANT PAR LA FERME ET LA PISCINE, DES ENFANTS TRÈS ATTENTIFS...



La classe de CE2 a rencontré la joueuse de rugby Ilaria Arrighetti. Elle joue au club de Rennes comme 3^{ème} ligne et joue aussi avec l'équipe nationale italienne.

Elle est venue mardi 23 janvier dans la classe pour répondre à toutes nos questions et signer des autographes. Puis, nous sommes allés sur le terrain des sports pour jouer ensemble. C'était une matinée formidable !



Le jeudi 1^{er} février, nous sommes allés voir l'exposition de Norman Dilworth au Volume à Vern-sur-Seiche.

C'est un artiste britannique qui réalise des séries de variations géométriques.

Les formes sont multipliées ou divisées, elles peuvent être réalisées sur du bois, de l'acier, de la pierre ou encore du papier. Nous avons beaucoup aimé cette exposition. C'était intéressant de voir comment il joue avec les différentes formes et les différentes matières.



Les élèves de CE1 des classes CP/CE1 de Mmes Autret et Brou et CE1/CE2 de Mme Bougeard se sont rendus à la piscine de la Conterrie de Chartres de Bretagne 2 fois par semaine du 12 décembre au 30 janvier. Ils ont pu continuer leur familiarisation avec le milieu aquatique dans la continuité du travail qui avait été initié au CP.

Les élèves de la classe de CP/CE1 se sont rendus 2 jours de suite à la ferme des Gayeulles. Ils ont pu nourrir les volailles, les chèvres, les brebis, panser les poneys, traire une vache... Ils ont aussi pu faire le tour du potager et planter des graines en pot. De très belles expériences inoubliables.



LES INSCRIPTIONS DES ENFANTS À L'ÉCOLE SONT OUVERTES

Pour avoir une place en maternelle pour l'année scolaire 2024/2025 votre enfant doit être né en 2021.

Vous devez venir en Mairie avec :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile.

Ensuite, il faudra prendre contact avec la directrice de l'école, Mme Brou, en téléphonant au 02 99 62 77 60 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur) ou par mail : ecole.0350445u@ac-rennes.fr afin qu'elle puisse procéder à l'admission définitive.

PÉRISCOLAIRE



AIDE AUX DEVOIRS : À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



De plus en plus d'enfants souhaitent participer à l'aide aux devoirs. Pour répondre à la demande des enfants et pour pérenniser cette belle action, il est important que d'autres personnes intègrent ce projet !

Les objectifs de l'aide aux devoirs :

- Répondre à la demande des enfants qui désirent faire leurs devoirs
- Mettre à disposition des enfants un espace calme et propice aux devoirs
- Permettre l'entraide entre enfants et le soutien d'un adulte pour ceux qui en ont besoin. Il n'y a pas d'objectif de réussite scolaire. L'aide aux devoirs a lieu les lundis, mardis et jeudis de 17h à 17h45.

Si vous êtes intéressés, merci de le faire savoir par mail à periscolaire@saint-armel-35.fr ou par téléphone au 02 99 61 71 58.

PÔLE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

ACTIONS, PROJETS ET ÉCHANGES POUR L'ANNÉE 2024



L'équipe du pôle éducation enfance jeunesse vous souhaite une excellente année 2024.

Cette année sera celle de tous les défis puisqu'elle verra de nombreux projets se mettre en place (projet d'animation sur les temps méridiens, réflexion sur la mise en place d'un nouveau portail familles, réorganisation de l'accueil de loisirs, relance du dispositif « le goûter des petits préados » le vendredi, reprise du pédibus... et bien d'autres projets encore).

C'est avec beaucoup de volonté et une grande ambition que le service éducation enfance jeunesse entame cette nouvelle année qui sera riche en projets.

Vous pouvez nous contacter pour échanger sur des projets autour de l'éducation enfance jeunesse ou pour toutes autres demandes.

Accueil de loisirs : clsh@saint-armel-35.fr - 06 76 54 32 71

Périscolaire : periscolaire@saint-armel-35.fr - 06 82 72 21 37

Jeunesse : jeunesse@saint-armel-35.fr - 06 76 54 32 71

UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) A ÉTÉ SIGNÉE PAR LES 5 COMMUNES DU SECTEUR

Quelle CTG pour le territoire ?

Les communes du secteur (Bourgbarré, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche) se sont réunies en 2022 et 2023 pour préparer ensemble une CTG qui a été validée par les cinq conseils municipaux et par la CAF en décembre 2023, laquelle sera une feuille de route pour les 5 années à venir. Pour ce faire, les communes ont été accompagnées par le cabinet Jeudevi.

Les étapes :

1 - Réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire (mai-juin 2023) : mise en évidence des besoins de la population et des services proposés. Ont été interrogés les élus, les professionnels, les bénévoles associatifs des domaines concernés, ainsi que les habitants des cinq communes au moyen d'un questionnaire internet.

2 - La définition d'orientations stratégiques du territoire (juillet-septembre 2023) : émergence et priorisation des thèmes de travail qui seront développés dans le cadre de la CTG.

3 - L'élaboration du plan d'actions (octobre-novembre 2023) : maintien et/ou développement de services, création de partenariats, mutualisation d'offres de services, etc.

Et après ?

Le travail partenarial intercommunal va se consolider par la mise en œuvre d'une coordination à l'échelle des 5 communes, avec des chargés de coopération CTG identifiés, pour suivre et mettre en œuvre les actions prioritaires pour le territoire, avec le soutien financier de la CAF.

+ D'INFOS

Qu'est-ce qu'une CTG ?

La CTG est un accord cadre politique entre une ou des collectivités et la Caisse d'allocations familiales (CAF) ; elle peut se définir comme un projet social de territoire. Elle doit participer à favoriser et renforcer la cohésion sociale par une politique familiale ambitieuse et adaptée aux familles et à leur territoire. Au travers de cette vision globale et transversale du territoire, il s'agit de mainte-

nir et développer les services aux familles en déclinant une feuille de route stratégique partenariale. Les thématiques sont les suivantes : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'amélioration du cadre de vie, l'insertion, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et aux services, le logement, le handicap, l'aide à domicile.

Cadre de vie ■■■

FIN DU DÉPÔT DE TONTES EN DÉCHÈTERIE : COMMENT RÉUTILISER SES DÉCHETS VERTS DANS LE JARDIN

En 2021, un foyer de Rennes Métropole en maison individuelle avec jardin a exporté en déchèterie environ 380 kg de déchets végétaux. Dommage quand on sait que la tonte de pelouse est très utile au jardin contre la sécheresse.

On peut mulcher (technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse mulcheuse coupe l'herbe tondue en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse)

1. C'est simple, pas besoin de gros équipement
2. Ça fait un beau jardin, la pelouse a un aspect impeccable
3. C'est pratique, plus besoin de vider le bac de ramassage et d'aller en déchèterie (gain de temps)
4. C'est économique, plus besoin de fertiliser le gazon (on a un engrais naturel gratuit) et en évitant les allers-retours en déchèterie, on économise du carburant
5. C'est bon pour mon jardin et pour la planète : l'herbe hachée se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse (quand on ne peut pas arroser, c'est idéal)
6. On peut pailler avec sa tonte (ses arbustes, son potager...), ça a plein d'avantages aussi (dont beaucoup cités plus haut)
7. On peut aussi se questionner sur le gazon "à la française" qui était la norme dans les jardins des années 80, qui n'est plus tout à fait adapté aujourd'hui (du fait des périodes de sécheresse, de son manque d'intérêt sur le plan écologique et de la biodiversité) et réduire sa part de pelouse pour :

- créer un espace de prairie moins gourmand en eau, parce que le gazon, c'est 80 % d'eau..., en entretien et qui apporte plus de biodiversité (papillons, coccinelles, oiseaux...) ;
- planter des petits arbres à fruits (framboisiers, mûriers...) ;
- démarrer un petit potager (plantes aromatiques, tomates cerises...).

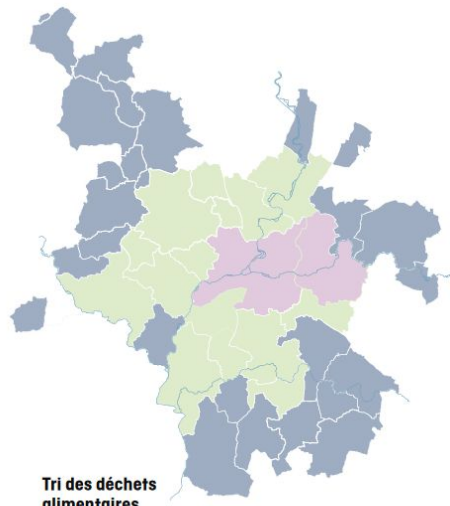
Qui dit nouvelle pratique, dit accompagnement !

Rennes Métropole organise de mars à novembre des ateliers et visites de jardin gratuits pour découvrir les techniques d'utilisation de la tonte, du broyage à la tondeuse, connaître les essences d'arbustes adaptée et ce, quelle que soit la taille de votre jardin.

Toutes les infos sur rennesmetropole.fr - Tél. : 0 223 622 622



TRANSFORMER DES DÉCHETS EN RESSOURCES !



Tri des déchets alimentaires pour les habitants d'immeubles (par secteur) :

- Secteur 1
Compostage partagé
- Secteur 2
Mixte compostage partagé/
apport volontaire
- Secteur 3
Collecte en apport volontaire

Une nouvelle petite poubelle arrive dans nos cuisines ! Depuis la fin 2023, tous les Français doivent trier à part leurs déchets alimentaires. Dans la métropole, plusieurs solutions : compostage individuel pour les maisons, compostage partagé, collecte en apport volontaire ou en bac pour les immeubles selon la densité des communes.

En 2018, sur le territoire, la moyenne de déchets alimentaires compostables présents dans les ordures ménagères était de 34 kg par an et par habitant. L'objectif : réduire à 25 kg en 2025 et 20 kg en 2030. Depuis 2006, la part des déchets alimentaires présents dans les poubelles d'ordures ménagères a déjà été sensiblement réduite, grâce aux 40 000 composteurs individuels distribués par Rennes Métropole et aux 500 aires de compostage partagé créées.

Mais ils pèsent encore en moyenne 20 % de la poubelle d'ordures ménagères alors que ces déchets majoritairement composés d'eau... sont actuellement incinérés.

Il existe deux manières de les valoriser :

- Les composteurs, individuels ou partagés, transforment les déchets alimentaires en ressources naturelles pour les sols, permettant de les enrichir. Rennes Métropole va continuer

de développer ce dispositif, notamment en déployant de nouvelles aires de compostage partagé au-delà du cœur de la métropole, qui en compte déjà beaucoup.

En parallèle, là où ce n'est pas possible d'installer un composteur par manque d'espace, Rennes Métropole va mettre en place une collecte des déchets alimentaires. Ceux-ci seront ensuite transformés pour nourrir le sol et pourront aussi produire de l'énergie via la méthanisation (phénomène biologique de dégradation des matières organiques).

Selon les communes et les secteurs, le dispositif pour les immeubles variera :

- les habitants des communes les plus denses (secteur 3 sur la carte : Cesson-Sévigné, Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande) pas encore dotés d'une aire de compostage partagé, se verront équipés d'un seau spécifique et informés des consignes pour se rendre à des points d'apport volontaire de proximité.
- Les habitants des communes du secteur 2 disposeront pour leurs déchets alimentaires, soit d'une aire de compostage partagé, soit d'un point d'apport volontaire, soit d'un bac roulant dédié.
- Enfin, pour les communes du secteur 1 dont Saint-Armel, la gestion de proximité sera favorisée, pour des raisons à la fois écologiques et économiques, avec l'installation progressive d'aires de compostage partagé.

+ D'INFOS



La gestion des déchets est une compétence de Rennes Métropole

→ 0 223 622 622

metropole.rennes.fr - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30* et de 13h30 à 17h (*11h30 le jeudi)

LE QUOTIDIEN

ORDURES MÉNAGÈRES ET ENCOMBRANTS : APPEL AU CIVISME

La Mairie rappelle que les points de collecte des ordures ménagères ainsi que ceux du tri sélectif ne sont ni des déchèteries, ni des décharges sauvages.

En conséquence, il convient de faire preuve de civisme et de respecter ces lieux en faisant le tri des ordures et en les déposant uniquement dans les containers prévus à cet effet et évidemment pas aux pieds de ceux-ci ou sur la voirie.

De nombreux dépôts sauvages de déchets juste à côté des containers sont à déplorer. Il est bon de rappeler que les points de regroupement sont des points de recyclage et ne jouent pas le rôle de déchèterie. Les bouteilles en plastique, le verre, le papier ou le carton ne peuvent être déposés qu'à l'intérieur du container correspondant. Les autres déchets doivent être amenés dans une déchèterie et non déposés n'importe où, car tout dépôt d'ordures au sol à côté de ces containers est passible d'une amende.

RAPPEL DES ARTICLES DE LOI

Article R.632-1 du Code Pénal : le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures ménagères, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autres objets de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique est passible d'une amende de 35 €.

Article R.635-8 du Code Pénal : le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule est passible d'une amende maximum de 1 500 €.



LES COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS AUX SENIORS



Le 16 décembre dernier, Morgane Madiot, Maire, et les membres du CCAS ont remis les colis de Noël offerts par la Mairie aux seniors de plus de 70 ans. Ce sont 223 personnes qui ont pu bénéficier de quelques gourmandises. Une belle occasion de faire se rencontrer nos seniors.

Vie économique ■■■

MÉTIERS

RETOUR SUR LE FORUM INTERCOMMUNAL MÉTIERS ET EMPLOI



Depuis 2016, les villes de Bourgbarré, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche s'associent pour organiser le Forum Intercommunal de l'Emploi et des Métiers, en collaboration avec les partenaires de l'emploi. Cette 7^{ème} édition s'est tenue les jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2023, et a permis d'expérimenter une nouvelle formule avec une organisation sur 2 jours.

Le jeudi était consacré au job dating, le vendredi au forum des métiers. Une formule approuvée par les exposants, les organisateurs et le public car améliorant la qualité des échanges, l'organisation de l'événement et facilitant la venue des candidats.

Forum des métiers

Près d'une trentaine d'organismes représentatifs des métiers et d'entreprises se sont installés salle de la Seiche pour faire découvrir les métiers exercés dans des secteurs d'activité variés aux visiteurs venus en nombre (un peu moins de 650 entrées), collégiens et lycéens notamment. Pour l'occasion, l'Exploratoire avait préparé un « quiz des métiers » afin de tester leurs connaissances et les inciter à rencontrer les professionnels présents.

Plusieurs organismes de formation s'étaient également mobilisés pour faire connaître les voies possibles pour accéder à un métier et les structures existantes. Les professionnels présents espèrent avoir suscité des vocations au sein du jeune public afin de faire perdurer leurs métiers.

Job dating

155 candidats, 23 entreprises et 5 collectivités ont eu l'occasion de se rencontrer le temps d'un après-midi et environ 250 entretiens ont été passés pour une centaine d'offres proposées. Un moment d'échanges et de discussions apprécié par les recruteurs qui ont pu valoriser leur entreprise et leurs offres d'emploi auprès de candidats motivés et investis. Les ateliers « 5 min pour convaincre » de pôle emploi ont rencontré un vif succès en affichant complet durant tout le job dating.

Le job dating permet aux employeurs de rencontrer des candidats qu'ils n'auraient pas forcément retenus s'ils avaient juste envoyé un CV, de gagner du temps sur le processus de recrutement, mais également de se faire connaître et de promouvoir leurs métiers.

La tenue de l'édition 2024 est actuellement en discussion dans les communes

Les rendez-vous de la bibliothèque municipale

ANIMATIONS

Café littéraire

SAMEDI 16 MARS

La bibliothèque municipale vous invite à participer à un "Café Littéraire" le **samedi 16 mars à 10h.**

Vous aimez lire, parler des livres, échanger vos impressions ou seulement écouter celles des autres. Rejoignez-nous autour d'un café. Chaque participant peut amener des petites gourmandises littéraires ou sucrées !

Entrée libre et gratuite.

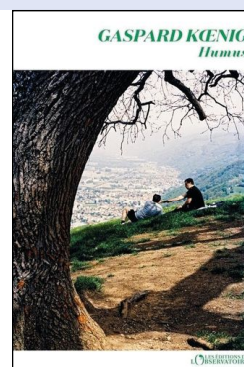


Coup de cœur

Humus de Gaspard Koenig

Deux étudiants en agronomie, Kevin, fils de paysan du Limousin, Arthur, fils d'un avocat parisien, que tout semble opposer, vont se lier d'amitié après avoir assisté à la conférence donnée par un vieux chercheur désabusé sur la géodrilologie, la science des vers de terre.

Humus est un roman particulièrement dense sur la crise écologique dans lequel l'auteur n'oppose pas les ruraux et les urbains et ne prend pas parti pour l'un ou l'autre des agronomes. Tout en rappelant le rôle fondamental des vers de terre, indispensables à la vie des sols, et pourtant souvent méprisés, Gaspard Koenig, romancier ainsi que philosophe et essayiste, dans un style vif et acéré, excelle ici dans une satire de nos mœurs tant écologique que financière. Savoureuse et souvent drôle est sa peinture des grandes écoles, de leurs élites déconnectées, du capitalisme vert et son greenwashing, du système agricole productiviste, de la société moderne, du langage de la Tech ou bien encore des groupes d'activistes. Humus est un livre qui pense et fait penser. Les multiples rebondissements rendent la lecture très addictive.



Humus de Gaspard Koenig ainsi que d'autres nouveautés littéraires sont à retrouver à la bibliothèque Le Chat' Pitre !

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h30 à 17h, le vendredi de 16h15 à 17h30 et le samedi de 10h30 à 12h. L'inscription est gratuite.

RETOUR EN IMAGES SUR...

Les nuits de la lecture

Évènement national organisé pour la troisième année consécutive par le Centre national du livre, et programmée pour la première fois à Saint-Armel dans le cadre de la coopération Mozaïque rassemblant les médiathèques de Corps-Nuds, Chantepie, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche, Les Nuits de la Lecture ont pu ravir les participants présents ! Grâce aux diverses lectures, aux musiciens et aux petites douceurs sucrées, la soirée fut réussie. Merci à tous les participants !



VERN/SEICHE CHANTEPIE NOUVOITOU
BOURGBARRÉ SAINT-ARMEL CORPS-NUDS
UN WEEK-END À LA RUE



Week-end à la Rue : l'édition 2024 est lancée !

Du vendredi 17 au lundi 20 mai sur les communes de Bourgbarré, Chantepie, Vern-sur-Seiche, Corps-Nuds, Saint-Armel et Nouvoitou. Le programme détaillé sera disponible prochainement, sur les réseaux sociaux dédiés au Week-end à la rue ainsi que sur les réseaux des communes participantes.

→ L'animation sur Saint-Armel aura lieu le dimanche 19 mai 2024.

KAZANOU

En avril, retrouvez la troupe "Les Starméliens" dans : ***Une semaine pas plus.***

Paul fait croire à Sophie que son meilleur ami Martin, venant de perdre sa mère, va venir s'installer quelque temps chez eux. Il veut en réalité la quitter, pensant que ce ménage à trois fera exploser leur couple.

Martin, pris au piège, accepte. Mais ce sera « une semaine... pas plus ! ».

Démarre alors un ménage à trois totalement explosif, véritables chaises musicales avec son lot de mensonges, de coups bas et autres plaisirs quotidiens.

Une comédie de Clément Michel.

- **Samedi 6 avril à 20h30 et dimanche 7 avril à 15h**
- **Samedi 13 avril à 20h30 et dimanche 14 avril à 15h**
- **Samedi 20 avril à 20h30 et dimanche 21 avril à 15h. Entrée gratuite - sortie au chapeau.**

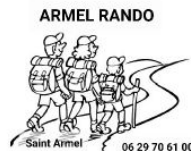
ARMEL RANDO

Les beaux jours arrivent ! Marcher c'est bon pour la santé. Nos balades sont accessibles à tous, chacun marche à son allure. Nous parcourons de 7 à 10 km en demi-journée.

Sorties tous les jeudis matins et un samedi après-midi par mois.

En juin une sortie à la journée.

N'hésitez pas à vous renseigner !



CONTACT

Le Bureau : Gilbert, président, Michel, Henri et Georgette - 06 29 70 61 00

En novembre, Kazanou vous a proposé une après-midi jeux pour tous, appréciée des petits et des grands.



ENTRÉE À PRÉVOIR
Les participants doivent s'inscrire pour les mi-jeux
Inscription obligatoire

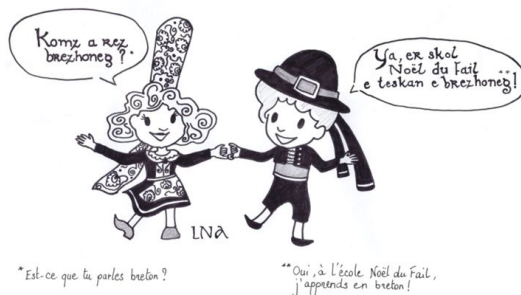
LANGUE

DE LA PETITE SECTION AU CM2 : DU BRETON À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE VERN-SUR-SEICHE

C'est à l'école publique Noël du Fail à Vern-sur-Seiche que cette section bilingue a vu le jour en 2015. Un enfant construit sa faculté de langage entre 0 et 7 ans. Proposer aux enfants un apprentissage bilingue permet :

- Une ouverture et une richesse multiculturelle dès le plus jeune âge
- Une facilité d'apprentissage des langues
- Une meilleure compréhension de son environnement

Pas besoin de parler breton ! Et tout comme le français, l'apprentissage du breton se fait progressivement à partir de la maternelle tout en respectant les programmes de l'éducation nationale.



Soutenus par l'association de parents d'élèves Div Yezh Gwern (2 langues à Vern), les enfants ont également la possibilité de participer activement à la vie culturelle bretonne de la région : partenariat avec le bagad, cercle celtique, participation à un concours de chant en breton, organisation de Fest Noz, ventes de gâteaux...

Publique, gratuit et ouvert à tous (dérogation à la carte scolaire), les inscriptions se font à la mairie de Vern-sur-Seiche à partir de la maternelle.

Renseignements : Héléna Boistard (gwern@div-yezh.bzh).



VILLE DE
SAINT-ARMEL
ILLE-ET-VILAINE

DEMANDES
D'AUTORISATIONS
D'URBANISME

**NOUVEAU
SERVICE**

DÉMATÉRIALISATION

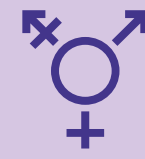
DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE SUR LE GUICHET NUMÉRIQUE



RETROUVEZ LE GUICHET NUMÉRIQUE D'AUTORISATION
D'URBANISME SUR LE SITE DE VOTRE COMMUNE

www.saint-armel-35.fr



Contre les DISCRIMINATIONS



participez



22 mars → 31 mai 2024
Enquête en ligne sur
fabriquecitoyenne.fr

témoignez




partagez

* 



ÉTAT-CIVIL

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à Vegas Berthaux qui est née à Saint-Armel, 1 La Ville Coterel le 23 février 2024.

La dernière naissance sur la commune remonte à 2008 !



OFFRE D'EMPLOI

Graines d'avenir recherche une Auxiliaire Petite Enfance.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme et disposez d'une expérience dans le domaine de la petite enfance, n'hésitez pas à adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à : grainesdavenir351@gmail.com

Armeline
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

Aurel INK Tattoo
Studio privé sur rendez-vous

06-17-53-04-66
aurelinktattoo@gmail.com

Saint Armel (35230)

[@aurelinktattoo](https://www.instagram.com/aurelinktattoo)
[@aurelinktattoo](https://www.facebook.com/aurelinktattoo)

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE INSTALLATION RENOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61 Saint-Armel 02.99.62.78.20

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage Services

Entretien - Taille - Tonte

02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEL

La Petite Brique Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

Anim'Yo
MÉDIATION PAR L'ANIMAL

YOANN GUIHEUX

Tél. : 06 63 41 76 62
Mail : guiheuxyoann@gmail.com

[f](https://www.facebook.com/animyo) [in](https://www.instagram.com/animyo) anim'yo

CABINET IMMOBILIER
BARTH

Julien PRAIO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien.prato@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE

ESTIMATION GRATUITE

La Lavandière DES LICES

MAINTENANCE

PAYSAGISTE
EURL **PESTEL**
David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL ☎ 02 99 00 45 39

www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

terracity.fr

Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D

contact@terracity.fr 02 99 22 24 14

www.terracity.fr

LORHO-MAT SAINT-ARMEL

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

www.lorho-mat.com lorho-mat@wanadoo.fr

Immobilier

VOUS ACHETEZ ?
VOUS VENDEZ ?

Christel PIQUET
Votre conseillère en immobilier
07 69 39 78 71

Avis de valeur OFFERT !

christel.piquet@iadfrance.fr

iad France

Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : communication@saint-armel-35.fr pour une prochaine parution.

Agenda

Mars 2024

Samedi 16 mars

- **Atelier participatif**

Pôle enfance, 9h à 12h, salle du conseil

- **Café littéraire**

10h, bibliothèque municipale

- **Comm'Un défi**

13h30, Nouvoitou

Samedi 23 mars

- **Atelier participatif**

Pôle gare, 9h à 12h, salle du conseil

Jeudi 28 mars

- **Rencontre musicale avec le groupe Jocrisse - SUET**

18h30 à 20h, Espace Culturel Le Volume - Vern-sur-Seiche

- **Conseil Municipal**

20h, salle du Conseil

Avril 2024

6, 7, 13, 14, 20 et 21 avril, Espace Arzhel

- **Théâtre "Une semaine pas plus" par les Starméliens**

Vendredi 19 avril

- **Training musical & dansé avec le Collectif Imprévu(es) - SUET**

18h30 à 20h30, Espace Culturel Le Volume - Vern-sur-Seiche

THÉÂTRE ST-ARME

Les Starméliens

présentent

UNE SEMAINE... PAS PLUS !

Une comédie
de Clément MICHEL



À SAINT-ARME
(Salle de l'Arzhel)

Entrée libre

Renseignements
et réservations possibles au 06.88.06.14.37

LES SAMEDIS
6, 13 et 20 AVRIL 2024 20h30

LES DIMANCHES
7, 14 et 21 AVRIL 2024 15h00

<http://lesstarmeliens.fr>

**VISITEZ
NOTRE
SITE**

**SAMEDI
25
MAI**

**RELEVEZ LE DÉFI ENTRE
AMIS OU FAMILLE**

**ESPACE ARZHEL
13h30-18h**

COMM'UN DÉFI



**DÉFIS SPORTIFS ET CULTURELS
INTERCOMMUNAUX :
PÉTANQUE, PALETS, MÖLKKY, QUIZZ...**

> 16 MARS À NOUVOITOU

> 29 JUIN À BOURGBARRÉ

Inscription des équipes sur place. Buvette et petite restauration.



LE DES MARCHÉ BEAUX JOURS REVIENT !

**ART
MODE
DÉCO
ARTISANAT**

**Vous êtes producteurs ou créateurs
de bijoux, de mode, de déco,
de tableaux, de produits gourmands...
Ce marché est fait pour vous !**



INSCRIPTIONS AVANT LE :
14 MAI 2024

CONTACT :
06 83 74 33 65
projets@saint-armel-35.fr

**VENDREDI
14 JUIN**
16H>21H

